



UNION DÉPARTEMENTALE  
SAPEURS # POMPIERS  
LOT-ET-GARONNE

# Bulletin d'information n°10

30 octobre 2018

## VIE STATUTAIRE

Suite aux élections qui ont eu lieu le 6 octobre, le Conseil d'Administration 2018/2021 a été mis en place. Le bureau exécutif est constitué ainsi :

Président : Philippe **DE LUCA**,

Vice-présidents siégeant au bureau exécutif et à la commission sociale : Grégory **CAMARA** et Stéphane **REY**

Vice-présidents : Bruno **PULICANI** et Stéphane **COTTERLI**

Secrétaire Générale : Danièle **DUCOUSSO** – Adjoint : Thierry **CARAYOL**

Trésorier Général : Daniel **LATASTE** – Trésorière Adjointe : Elsa **DUBOUCH**

Membres C.A. : Christophe **DARINI** - Roselyne **DE LUCA** – Kévin **DUPRE**

Représentants dans les commissions régionales :

Commission SPV : Stéphane **COTTERLI** et Grégory **CAMARA**

Commission SPP : Daniel **LATASTE**

Commission SSSM : Bruno **PULICANI**

Commission des anciens : André **BIRGINIE**

Commission des sports : Daniel **LATASTE**

Commission sociale : Stéphane **REY**

Membres désignés pour siéger au Conseil d'Administration de l'Union Régionale :

- Philippe **DE LUCA** – Le PUD est membre de droit selon les statuts de l'URSPAL
- Daniel **LATASTE**
- Stéphane **REY**

Grands électeurs FNSPF / ODP désignés :

- Philippe **DE LUCA** - Le PUD est grand électeur de droit selon les statuts de la FNSPF et de l'ODP

- Danièle **DUCOUSSO** – également administratrice de l'ODP élue lors des dernières élections de l'ODP





UNION DÉPARTEMENTALE  
SAPEURS ■ POMPIERS  
LOT-ET-GARONNE

# Bulletin d'information n°10

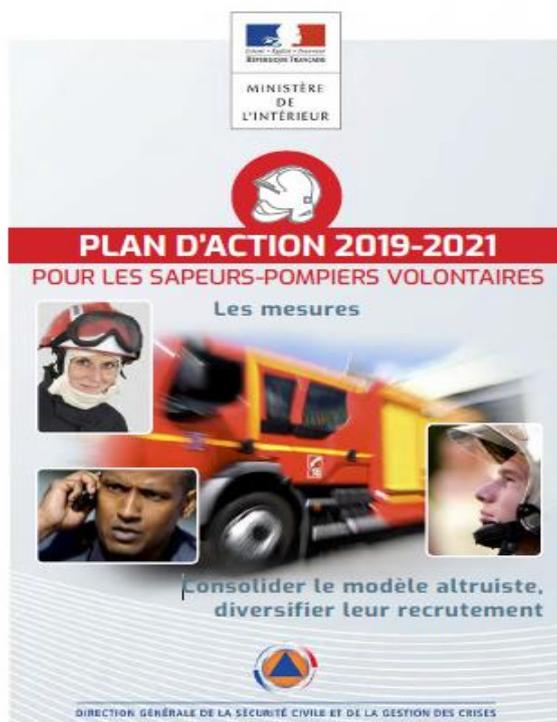
30 octobre 2018

## SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Rapporteur : Grégory **CAMARA** : Membres : Thierry **CARAYOL** - Stéphane **COTTERLI** - Roselyne **DE LUCA** - Stéphane **REY**

Lors du conseil d'administration du 6 octobre, le président a défini des objectifs pour ce mandat. La commission doit coopter plusieurs SPV tous grades confondus, afin de constituer un organe plus large de réflexion, d'analyse, de promotion et de défense du Volontariat. D'ores et déjà, des candidatures sont prises en compte.

### DES AVANCEES EN FAVEUR DU VOLONTARIAT



#### Plan d'action pour le volontariat-

**CNSPV** : Réuni le 24 octobre, le Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires a lancé la mise en œuvre du plan d'action 2019-2021 pour le volontariat présenté par le Gouvernement au dernier congrès national sur la base du rapport de la mission Volontariat. Retrouvez [ici](#) le flash info diffusé par la FNSPF à ce propos.

#### Rapport Volontariat :

Fruit du travail de la Mission Volontariat, ce rapport complet et détaillé offre une analyse des propositions. [Téléchargement :](#)



### INDEMNITES

À compter du 1er novembre 2018, date d'entrée en vigueur de l'arrêté publié au journal officiel, le montant de l'indemnité horaire de base des sapeurs-pompiers volontaires sera fixé comme suit :

GRADE	MONTANT DE L'INDEMNITÉ
Officiers	11,63 €
Sous-officiers	9,38 €
Caporaux	8,30 €
Sapeurs	7,74 €





UNION DÉPARTEMENTALE  
SAPEURS - POMPIERS  
LOT-ET-GARONNE

# Bulletin d'information n°10

30 octobre 2018

## SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

Rapporteur : **Daniel LATASTE** - Objectif identique à la commission SPV, la commission doit coopter des SPP de tous grades afin d'assurer une réelle représentativité des SPP du 47 auprès des instances régionale et nationale.

## ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES DANS L'AUDE

A l'initiative de l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers Sud-Méditerranée, une opération solidaire des JSP auprès des victimes des dramatiques inondations a été organisée. Au total, 385 JSP encadrés de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels ont participé dans le département de l'Aude et notamment sur la commune lourdement impactée de Trèbes aux travaux de nettoyage et de déblais. Afin de poursuivre cet élan de générosité, un groupe de jeunes sapeurs-pompiers mobilisés par l'Union Régionale des Sapeurs-Pompiers d'Aquitaine Limousin ont pris la relève de leurs camarades. Ainsi, 70 jeunes - dont 7 Lot-et-Garonnais- et leurs encadrants ainsi que des anciens sapeurs-pompiers de l'ASPRE 47 se sont rendu à Trèbes pour soutenir et aider la population locale à la remise en état. Cette démarche honore les précieuses valeurs des sapeurs-pompiers de France, au premier rang desquelles la solidarité et la force du lien transgénérationnel.

Le Conseil d'Administration adresse ses plus vives félicitations à tous ces bénévoles, jeunes, actifs et anciens qui ont participé à cette action extra départementale.

## ŒUVRE DES PUPILLES et ORPHELINS

**Élections ODP** : Retrouvez dans [le flash info](#) la composition des comité exécutif et conseil d'administration ainsi que la liste des animateurs des commissions et groupes de travail.

## P.A.T.S.

**Sénat-Ppl Représentation des PATS dans les CASDIS** : Soutenue par la FNSPF, la proposition de loi relative à la représentation des PATS au sein du conseil d'administration des SDIS a été examinée le 24 octobre par la commission des Lois du Sénat. Comme le proposait la FNSPF, la commission a adopté un amendement du rapporteur, Loïc HERVÉ (Union Centriste, 74), étendant la représentation de ces agents au sein de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours (CATSIS), selon les mêmes modalités que pour les sapeurs-pompiers. L'intégration des PATS au sein du corps départemental n'a en revanche pas été retenue. Un amendement de coordination étend l'application de ce dispositif au service départemental-métropolitain d'incendie et de secours du département du Rhône et de la métropole de Lyon. La proposition de loi sera examinée en séance publique le 30 octobre prochain.





UNION DÉPARTEMENTALE  
SAPEURS ■ POMPIERS  
LOT-ET-GARONNE

# Bulletin d'information n°10

30 octobre 2018

## SPORTS

L'UDSP47 a donné son accord pour la candidature du Lot-et-Garonne à l'organisation en 2023 du championnat de France de rugby Paul Saldou. Christophe DARINI est en charge du dossier de présentation.

## FORMATION

Comme chaque année, la formation continue des formateurs de l'UDSP47 aura lieu au Cis Le Passage d'Agen aux dates suivantes :

1. Les samedis 03, 17, 24 novembre
2. Le jeudi 15 novembre
3. Le vendredi 30 novembre

Notre instructeur Jacques CRIDELAUZE est chargé de ces FMA.

## MAISON DE VACANCES DE SAINT-BEAT



UNION DÉPARTEMENTALE  
SAPEURS ■ POMPIERS  
LOT-ET-GARONNE

### TARIFS DES MISES A DISPOSITION DES APPARTEMENTS DE SAINT-BEAT

Contact : Daniel LATASTE - Tél : 06 30 11 35 04 - Mail : [udsp47stbeat@gmail.com](mailto:udsp47stbeat@gmail.com)

		SEMAINE				WEEKEND				JOURNEE SUPPLEMENTAIRE			
		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER		ÉTÉ		HIVER	
		Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.	Adhérent	NON A.						
<b>Rez de chaussée</b>	4 couchages	150 €	200 €	180 €	220 €	60 €	90 €	80 €	110 €	30 €	45 €	40 €	55 €
<b>1er tage</b>	6 couchages	170 €	240 €	200 €	260 €	80 €	110 €	100 €	130 €	40 €	55 €	50 €	65 €
<b>2ème étage</b>	10 couchages	200 €	300 €	260 €	360 €	100 €	130 €	130 €	160 €	50 €	65 €	60 €	75 €

#### CAUTIONS IDENTIQUES POUR CHAQUE APPARTEMENT QUELLE QUE SOIT LA DUREE DU SEJOUR

CAUTION PRINCIPALE ( dégâts, casse de matériels, vaisselle, etc )	300 €
CAUTION MENAGE ( en cas de saletés laissées, poubelles, vitres, murs, sols, etc )	80 €

## LIENS UTILES

[www.Associations.gouv.fr](http://www.Associations.gouv.fr)

[www.service-public.fr/associations](http://www.service-public.fr/associations)

[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

